

Procès-verbal de Conseil d'administration

En date du 16/05/2025

Les personnes présentes se sont réunies en conseil d'administration. Sont présents Pierlou Boudet, Trésorier, et Delilah McArthur, Présidente.

La présidence de la séance est assurée par la Présidente de l'Association, Madame Delilah McArthur ; elle rappelle le point inscrit à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation et mise au vote du changement d'adresse du siège social

La Présidente rappelle que la totalité du conseil d'administration est présente et peu délibérer selon son droit.

DÉLIBÉRATIONS

1. Présentation et mise au vote du changement d'adresse du siège social de l'Association

La présidente rappelle que, d'après l'article 3 des statuts, le siège social de l'Association est fixé au 32 Rue Gutenberg, 75015 Paris, France et qu'il peut être modifié par décision du conseil d'administration.

La Présidente propose que la nouvelle adresse du siège social de l'Association soit fixée au 7 Rue Manin, 75019 Paris, France.

Le changement d'adresse est mis au vote. Le vote s'est exprimé comme suit :

Enumération des choix et nombre des suffrages obtenus par chacun d'eux.

Pour le changement d'adresse, deux (2) ;

Contre le changement d'adresse, zéro (0) ;

Abstention, zéro (0) ;

Le changement d'adresse du siège social est voté à l'unanimité par le conseil d'administration. La nouvelle adresse du siège social est fixée au 7 Rue Manin, 75019 Paris, France. Charge à la Présidente et au Trésorier d'effectuer dans un délai court les démarches administratives nécessaires et de modifier l'article 3 des statuts de l'Association.

Pour extrait conforme au procès-verbal.

Fait à Paris, le 16/05/2025

Delilah McArthur, Présidente

Pierlou Boudet, Trésorier

